

Assistance technique et logistique  
en faveur du Forum politique  
pour le développement



**Forum  
Politique pour le  
Développement**

## Étude du FPD

**Stratégies nationales appuyant  
la mise en œuvre de l'Agenda 2030**

**Ghana**

DÉCEMBRE 2016



Ce projet est financé par l'Union européenne



Ce projet est mis en œuvre par la GIZ International Services

## **Remerciements**

Cette étude a été réalisée par Nelson Godfried Agyemang, directeur du Centre pour la Recherche et les Entreprises (CRE) de l'Université Dominion d'Accra, au Ghana. Il est également le consultant en chef du cabinet Agyemang Management Consult (AMC Consulting) et le directeur général de l'Institut des consultants certifiés en management (ICCM-Ghana). Le professeur Wisdom Gagakuma, président de l'Université Dominion, et le Dr George Domfe, du Centre d'études de la politique sociale de l'Université du Ghana, ont contribué de façon significative à la réalisation de cette étude, en tant que membres de l'équipe.

**Plus d'information** sur le FPD ainsi que les annexes de ce rapport peuvent être consultés à l'adresse suivante: [http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/»](http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/)

## **Avertissement**

Le contenu du présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions du Centre pour la Recherche et les Entreprises (CRE) ou de l'Université Dominion (UD), du Groupe NGAMANG, du cabinet Agyemang Management Consult (AMC Consulting), de l'Institut des consultants certifiés en management (ICCM-Ghana), de la Fondation pour le développement de la jeunesse(FDJ) ou des organisations ayant commandé ou financé l'étude. Les informations présentées et les points de vue exprimés engagent uniquement leurs auteurs.

# Table des matières

<b>Glossaire</b>	<b>2</b>
<b>1. Résumé analytique</b>	<b>4</b>
<b>2. Introduction</b>	<b>6</b>
Pertinence de l'Agenda 2030 pour le Ghana	7
Accueil réservé aux ODD au Ghana	8
Vers un nouvel agenda : principales priorités nationales	9
Les OSC et les AL au Ghana	10
Brève analyse FFOM des OSC et AL ghanéennes par rapport aux ODD	13
<b>3. Tirer des enseignements du passé</b>	<b>14</b>
Les réalisations du Ghana concernant la mise en oeuvre des OMD	14
Les difficultés du Ghana concernant la mise en oeuvre des OMD	14
Participation des OSC et des AL à la mise en oeuvre des OMD	15
Évaluation de la mise en oeuvre des OMD au Ghana et établissement de rapports sur les progrès accomplis en la matière	16
Rôle des partenaires du développement dans la promotion de la participation des OSC et des AL à la mise en oeuvre des OMD au Ghana	16
Politiques, cadres juridiques, programmes et autres mécanismes favorisant la mise en oeuvre de l'agenda post-2015	18
Participation et rôle des OSC et des AL	18
Participation des groupes marginalisés	19
Niveaux politique, stratégique et opérationnel	20
Coalitions multi-parties prenantes soutenant activement l'agenda post-2015	20
Existence d'une approche territoriale visant à favoriser la localisation des ODD	20
Valeur ajoutée des ODD	21
<b>4. Renforcer les moyens pour atteindre les ODD</b>	<b>22</b>
Mécanismes, coalitions et politiques permettant d'atteindre les ODD	22
Au-delà de la réduction de la pauvreté et du développement : le développement durable	22
Informer et impliquer un plus large public	22
Donner l'exemple en matière de bonne gestion des ODD	23
Structures existantes à perfectionner ou à améliorer	23
Rôle du Ghana dans la promotion de la participation des OSC et des AL	23
<b>5. Conclusions</b>	<b>24</b>
<b>6. Messages clés et recommandations</b>	
Messages clés	25
Recommandations	25
<b>Références</b>	<b>30</b>

## Glossaire

CADEG	Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance
AAG	Architecture africaine de gouvernance
AIG	Association des industries du Ghana
PAG	Plate-forme africaine de gouvernance
AMC	Agyemang Management Consult
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
UA	Union africaine
CCUAC	Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption
CRE	Centre pour la Recherche et les Entreprises
CEPS	Centre d'études de la politique sociale
OSC	Organisation de la société civile
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
CUA	Credit Union Association
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
MDI	Ministère du développement international
UD	Université Dominion
CESC	Conseil économique, social et culturel
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGIE	Cadre de gestion de l'impact environnemental
UE	Union européenne
OR	Organisations religieuses
RCFG	Réseau coopératif FAKA du Ghana
IDE	Investissements directs étrangers
SRPG	Stratégie de réduction de la pauvreté au Ghana
ABG	Association du Barreau ghanéen
CCG	Chambre de Commerce du Ghana
CMG	Chambre des Mines du Ghana
AMG	Association médicale du Ghana
PAGCPD	Programme d'action du Ghana pour la croissance partagée et le développement
IGCA	Institut ghanéen des comptables agréés
ICCM	Institut des consultants certifiés en management
FIDA	Fonds international de développement agricole
IEGL	Institut des études sur les gouvernements locaux
CDSI	Centre du Développement Social Intégré
CC	Centres de connaissances

AIC	Année internationale des coopératives
AL	Autorités locales
RSCP	Revenu de subsistance contre la pauvreté
SGL	Services des gouvernements locaux
UAGL	Syndicat des agents des gouvernements locaux
MDA	Ministères, départements et agences publiques
ABMB	Appui budgétaire multi-bailleurs
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
AMMD	Assemblées de métropoles, de municipalités et de districts
S&E	Suivi et évaluation
ANALG	Association nationale des autorités locales du Ghana
UNHCR	Union nationale pour l'habitat coopératif
CNPD	Commission nationale de planification du développement
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NGAMANG	Groupe d'entreprises sociales, d'organisations de la société civile et de centres de connaissances
CNDI	Cadre national de définition des indicateurs
ZESN	Zone écologique des savanes du Nord
PNEJ	Programme national pour l'emploi des jeunes
PP	Parlement panafricain
CCR	Conseil de coordination régionale
ADAS	Autorité pour le développement accéléré de la savane
ODD	Objectifs de développement durable
FDES	Fondation pour le développement des entreprises sociales
CGIS	Cadre de gestion des impacts sociaux
CS	Confédération des syndicats
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
UG	Université du Ghana
NU	Nations Unies
CNUS	Conférence des Nations Unies sur les statistiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
AVRR	Aperçu de la vulnérabilité, des risques et de la résilience
PAM	Programme alimentaire mondial
FDJ	Fondation pour le développement de la jeunesse
IEJ	Initiatives en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes
CIEJ	Centre d'incubation d'entreprises créées par des jeunes

# 1. Résumé analytique

Après quinze ans de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la communauté internationale a convenu de lancer un nouveau programme baptisé « Agenda 2030 » en vue de façonner la politique de développement aux niveaux national, régional et mondial. Les Objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être mis en œuvre entre 2016 et 2030, nécessiteront la participation et l’implication actives des principaux acteurs du développement, notamment les agences gouvernementales, les organisations de la société civile (OSC), les autorités locales (AL) et les citoyens. Le présent rapport se penche sur les premières étapes de la mise en œuvre de l’Agenda 2030 au Ghana, ainsi que sur le rôle des OSC et des AL dans ce processus.

Cette étude initiée par le Forum politique pour le développement (FPD) contribue aux efforts visant à identifier les approches nationales appuyant la mise en œuvre inclusive des ODD au Ghana. La méthodologie suivie comprend une analyse documentaire complète, une enquête et des entretiens approfondis. Dans un premier temps, la documentation relative à ce sujet a été examinée afin de définir le contexte des discussions ultérieures. Un échantillon de 100 participants composé de représentants d’organisations de la société civile, d’autorités locales, d’agences gouvernementales, du secteur privé, ainsi que de coalitions multi-parties prenantes, a été constitué pour les besoins de l’enquête afin de recueillir des opinions sur les enjeux fondamentaux des ODD. Enfin, des experts ont été engagés pour clarifier les questions soulevées lors de l’enquête.

L’une des premières conclusions de l’étude est que l’environnement économique et politique du Ghana est propice à la mise en œuvre des ODD. Les principes démocratiques actuels du Ghana figurent parmi les meilleurs d’Afrique. Par ailleurs, le pays a élaboré et mis en œuvre divers plans de développement depuis 1957, année de son indépendance politique. Bien qu’il ait été confronté à de nombreuses difficultés économiques, le Ghana a acquis le statut de pays à revenu moyen inférieur en 2007 et demeure l’une des économies les plus performantes du continent africain.

Parallèlement, en plus d’être activement impliqué dans les différents engagements au niveau international pour réfléchir

à la formulation des ODD, le Ghana a réorienté certaines cibles de son programme national de développement pour qu’elles soient conformes à ces objectifs. Son plan de développement actuel prenant fin en 2017, le Ghana commencera à mettre en œuvre un nouveau plan étalé sur 40 ans en 2018. Des efforts ont également été consentis pour synchroniser les objectifs de ce plan avec les cibles des ODD<sup>1</sup>.

Néanmoins, la mise en œuvre de l’Agenda 2030 au Ghana se heurte à un certain nombre de difficultés initiales qui doivent être prises en compte :

1. Le Ghana doit se montrer à la hauteur de son statut de pays à revenu moyen inférieur en stimulant les secteurs productifs de l’économie afin de générer les revenus nécessaires. Il doit adopter des stratégies de croissance et de développement robustes et ambitieuses pour attirer les Investissements directs étrangers attendus (IDE).
2. Le développement économique, l’inclusion sociale et la gestion environnementale sont mis sur un pied d’égalité dans le cadre de la portée élargie des ODD. Or, cela nécessitera des efforts supplémentaires de la part du Ghana, compte tenu des ressources humaines et financières nécessaires pour les atteindre.
3. Le gouvernement doit faire preuve de leadership et d’engagement en faveur de la mise en œuvre des ODD en jouant un rôle actif, notamment en assurant une coordination adéquate et en mobilisant les ressources financières nécessaires à une mise en œuvre effective des ODD.
4. Des partenariats inclusifs impliquant, entre autres, les OSC, les AL et le secteur privé doivent être constitués et coordonnés de manière appropriée pour garantir que l’ensemble des acteurs contribuent efficacement à leur secteur respectif de manière complémentaire et renforcée et non pas contradictoire.

<sup>1</sup> CNPD (2015b)

La présente étude s'intéresse au rôle joué par les OSC et les AL pendant la mise en œuvre des OMD et, plus particulièrement, pendant ces premiers mois de mise en œuvre des ODD.

Malgré un certain nombre d'importantes difficultés, telles que le manque de financement et de capital humain approprié, les OSC ont joué un rôle capital dans la mise en œuvre des OMD au Ghana. Si les OSC fortes possédant de meilleures références pour attirer les financements des bailleurs de fonds ont été plus visibles, les OSC plus faibles, et majoritaires, ont elles aussi contribué à faire en sorte que le Ghana réussisse à atteindre les OMD. Un pas a déjà été posé dans la bonne direction avec la mise en place par gouvernement, via la Commission nationale de planification du développement (CNPD), d'une plate-forme d'OSC pour les ODD, le but premier étant de créer des opportunités de collaboration effective avec ces organisations afin de garantir leur participation active à la mise en œuvre des ODD.

La situation est quelque peu différente dans le cas des AL, qui ont des mandats et des domaines d'intervention différents et qui, généralement, ne travaillent pas ensemble de façon coordonnée. Les autorités locales ont participé activement à la mise en œuvre des OMD et l'ANALG a déjà entrepris plusieurs actions de coordination et de formation pour sensibiliser les acteurs concernés aux ODD et faciliter les engagements multi-parties prenantes au niveau local. Alors qu'elles se considèrent elles-mêmes comme un groupe et travaillent ensemble pour atteindre un ensemble commun d'objectifs, il semble y avoir un manque d'incitations pour développer des approches plus cohésives favorisant l'action conjointe. Cette tendance a pu être observée durant ces premiers mois de débat sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Enfin, s'il semble un peu tôt pour espérer des résultats tangibles douze mois après le début de la mise en œuvre des ODD, une feuille de route précisant la marche à suivre pour atteindre les résultats escomptés doit néanmoins être mise en place par les principales institutions de l'État pour susciter l'intérêt du grand public. Cette étude formule un certain nombre de recommandations à l'attention des différentes parties prenantes ayant une influence dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, du

gouvernement national aux partenaires du développement. Elles couvrent un large éventail d'aspects, notamment : a) la promotion d'un leadership fort et d'un engagement en faveur de la mise en œuvre des ODD en appliquant les politiques et plans élaborés et l'allocation de ressources en temps opportun, , b) l'adoption de nouvelles lois/politiques/stratégies cohérentes, qui s'avèrent nécessaires pour aligner les plans de développement du Ghana sur les ODD et l'Agenda 2063 de l'UA, c) l'action commune afin d'encourager les partenariats inclusifs avec les OSC et les AL pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, d) le renforcement des capacités des différentes parties prenantes pour qu'elles puissent contribuer efficacement à la mise en œuvre des ODD et au plaidoyer en la matière, et e) l'autonomisation des groupes les plus vulnérables et marginalisés dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.

## 2. Introduction

Le Ghana est situé sur la côte ouest de l'Afrique. Il est le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir obtenu son indépendance politique du pouvoir colonial le 6 mars 1957. À cette époque, les perspectives d'indépendance économique du pays étaient très prometteuses. Le revenu moyen, d'environ 200 \$, figurait parmi les plus élevés de l'Afrique subsaharienne. En outre, le pays était doté de gisements de minéraux et de plantes très productives pour la production agricole. En tant que petite économie ouverte fortement dépendante du commerce international, la principale approche du développement consistait en une stratégie de substitution des importations visant à encourager les entreprises locales à produire suffisamment de biens et de services afin de remplacer les importations tout en créant des emplois pour les Ghanéens.

Le gouvernement de tendance socialiste de Kwame Nkrumah, premier président du Ghana, adopta une planification centrale, convaincu que les ressources de l'État seraient utilisées dans l'intérêt collectif. Cependant, en 1966, un coup d'État militaire vint mettre un terme à l'ambition politique du président et à ses aspirations économiques. Les gouvernements suivants mirent en place plusieurs politiques de développement. Mais divers problèmes, tels que la flambée des prix du pétrole dans les années 70, des sécheresses à répétition, une mauvaise gestion économique et l'instabilité politique, eurent un impact négatif sur les perspectives du pays.

Après avoir adhéré à des réformes économiques néolibérales introduites par le FMI et la Banque mondiale au début des années 80, l'économie ghanéenne a commencé à afficher un bon niveau de croissance. Ces réformes ont été accompagnées d'entrées de capitaux anormalement élevées qui ont entraîné des excédents de la balance des paiements malgré des déficits persistants au niveau des comptes courants. La mise en œuvre des réformes a notamment permis d'améliorer considérablement les infrastructures, en particulier dans le domaine de la construction de routes. Néanmoins, ces réformes ayant été conçues conformément à l'orthodoxie néolibérale, peu d'attention a été accordée aux effets négatifs de leur mise en œuvre sur les pauvres. Par exemple, un nombre considérable de travailleurs du secteur public n'ont pas été suffisamment indemnisés lors des compressions d'effectifs.

À la fin de la mise en œuvre des réformes, il y eut des manifestations internes et externes réclamant un régime démocratique. Des organisations de la société civile (OSC) et un certain nombre d'ONG émergèrent et devinrent la voix des sans-voix. En raison notamment de ces mouvements, le gouvernement initia un processus démocratique en 1988 qui aboutit au rétablissement de l'ordre constitutionnel en 1992, après de nombreuses années de dictature militaire. En janvier 2001, Jerry John Rawlings, qui dirigeait le Ghana depuis le 31 décembre 1981 en tant que chef militaire et civil, céda le pouvoir à John Agyekum Kufour, leader du Nouveau Parti Patriote, d'opposition. Les valeurs démocratiques du pays se consolidèrent et, en 2008, le NPP perdit le pouvoir au profit du Congrès Démocratique National, le parti politique de Jerry John Rawlings. Après avoir été gouverné par le Congrès Démocratique National pendant huit ans, le Ghana a organisé de nouvelles élections en 2016.

La stabilité politique dont a bénéficié le pays, conjuguée à un afflux important de capitaux étrangers et au démarrage de la production pétrolière, a permis à l'économie d'enregistrer une croissance d'environ cinq pour cent en moyenne au cours des 20 dernières années. Cependant, les pauvres n'ont pas participé activement à la croissance du pays. Là encore, la croissance spectaculaire du Ghana ne semble pas avoir affecté la structure de l'économie, qui est pratiquement restée la même depuis l'indépendance. Durant la plupart des années post-indépendance, le secteur agricole a été le principal moteur de la croissance du PIB et de l'emploi. La situation a changé au cours des dernières années, le secteur des services étant devenu le principal contributeur au PIB.

Le Ghana a pris une part active dans les discussions engagées au sein de la communauté internationale pour réduire la pauvreté. En 2000, le pays a souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des politiques et des programmes ont notamment été mis en place pour réduire de moitié le niveau de pauvreté entre 1990 et 2015. L'amélioration du taux de croissance économique et divers programmes d'intervention sociale initiés après 2000 semblent avoir eu pour conséquence une réduction drastique du niveau de pauvreté, passé de 51,7 % en 1991 à 24,2 % en 2013, permettant ainsi au pays d'atteindre l'OMD



numéro un. Cependant, il existe clairement une hausse des inégalités en termes de revenu et de consommation entre les différents groupes au Ghana. Par exemple, le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités, est passé de 0,373 en 1992 à 0,430 en 2006. Ce coefficient est resté élevé par rapport à celui de pays en développement comme le Burundi et le Togo.

Des réalisations sociales significatives ont été enregistrées dans les domaines de l'éducation et de l'égalité des sexes au Ghana. Alors qu'il n'existait que trois universités publiques traditionnelles auparavant, le pays peut désormais se targuer d'avoir plus de quarante universités, dont dix publiques. L'égalité des sexes en termes de niveau d'instruction a progressé également : la proportion de femmes ayant achevé au moins un cycle d'études secondaires est passée de 5,7 % en 1998 à 11,5 % en 2006 (voir Figure 3).

Les performances du Ghana concernant les OMD sont considérées comme mitigées. Par conséquent, il est important que des stratégies soient mises en place pour préserver les acquis tout en déployant des efforts pour combler les lacunes existantes. Les ODD semblent fournir un cadre efficace pour résoudre ces problèmes. Cette étude, qui s'est appuyée sur diverses méthodes et observations, met l'accent sur le rôle des stratégies nationales dans la promotion de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Elle analyse en particulier le lien entre les instruments et mécanismes mis en place aux niveaux national et sous-national et le rôle des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales (AL) dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Ghana.

## Pertinence de l'Agenda 2030 pour le Ghana

L'adoption des ODD en septembre 2015 a fait passer le cadre du développement international axé sur le développement économique comme moyen de réduire la pauvreté à un cadre complet pour le développement durable. Les ODD accordent une importance égale au développement économique, à l'inclusion sociale et à la gestion de l'environnement, et contribuent collectivement à l'éradiation de la pauvreté d'une manière durable sur les plans social et environnemental.

*L'adoption des ODD modifie le modèle de développement suivi par le Ghana, jusqu'ici axé sur la croissance économique et le développement, en mettant moins l'accent sur l'inclusion sociale que sur les considérations environnementales (Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana, p.73).*

Les ODD constituent par conséquent un défi de taille pour le Ghana, qui doit non seulement atteindre l'ensemble complexe de 17 Objectifs et 169 cibles tout en adaptant ses propres priorités et objectifs, mais également accorder la même importance aux trois volets majeurs des ODD, à savoir le développement économique, l'inclusion sociale et la gestion de l'environnement.

Parallèlement, le Ghana doit compter sur ses propres ressources (dans la mesure où il ne fait plus partie des pays les moins avancés) pour s'acquitter de ses obligations au titre des ODD. Il doit également montrer que son statut de pays à *revenu moyen inférieur* n'est pas simplement un aspect macroéconomique, mais reflète aussi la dynamique de développement microéconomique et durable affectant tous les segments de la vie du pays, en particulier au niveau local.

## Accueil réservé aux ODD au Ghana

Le terme « ODD » se popularise dans tous les secteurs du Ghana. Il existe un respect et un engagement mutuels historiques entre le Ghana et les Nations Unies. Le Ghana est en effet le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir produit un Secrétaire général des Nations Unies en la personne de M. Kofi Annan. C'est d'ailleurs au cours de son mandat que les OMD ont été adoptés à l'Assemblée générale des Nations Unies. En outre, la récente nomination du président du Ghana, John Dramani Mahama, par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, en tant que coprésident, aux côtés d'Erna Solberg, Première ministre norvégienne, d'un groupe de 16 personnalités éminentes chargé de plaider en faveur d'un appui à la réalisation des ODD, témoigne de la confiance réciproque instaurée entre le Ghana et les Nations Unies.

En plus de l'initiative gouvernementale, des activités de renforcement des capacités, telles que des conférences et des séminaires sur les ODD, ont été menées dans le pays. Si l'étude montre qu'une partie de la société ghanéenne connaît peu sur le contenu des ODD, ces derniers ont été reconnus comme un document important, le gouvernement ayant planifié ses programmes et politiques en faveur de leur mise en œuvre. En outre, les processus et les plans concernant l'appropriation et la localisation des ODD ne semblent pas très clairs. En dehors des rares personnes ayant eu le privilège de participer aux différents processus de conception des politiques, des plans, des programmes et des projets pour atteindre les ODD, une part considérable de la société ghanéenne ignore encore comment ces mesures seront mises en œuvre ou suivies.

L'une des mesures que le gouvernement, par l'entremise de la Commission nationale de planification du développement (CNPD), a initiées en vue d'accroître la sensibilisation aux ODD est la création d'une *plate-forme d'OSC pour les ODD* devant servir de point focal pour favoriser une collaboration efficace entre les organismes publics et les OSC. Outre cette plate-forme garantissant la participation et l'implication actives des OSC, le gouvernement mettra également en place un forum pour permettre aux organisations de formuler leurs critiques s'ils identifient des lacunes dans le processus de mise en œuvre. Pour compléter les efforts de participation des OSC à la mise en œuvre des ODD, le pays a par ailleurs mis en place le *Forum*

*philanthropique sur les ODD* pour favoriser l'implication des diverses organisations philanthropiques au Ghana à travers leur participation et leur contribution à la mise en œuvre des ODD. Ce forum est doté d'un secrétariat au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Ghana. Là encore, avec le soutien de la Banque mondiale, le Service des statistiques du Ghana (SSG), qui est un organisme public, a initié, en 2016, une enquête de référence à l'échelle nationale devant servir de base à l'évaluation des ODD. Une initiative privée allant au-delà de la sensibilisation et de l'éducation porte sur le développement de modules de formation et de renforcement des capacités sur la façon d'évaluer la préparation, l'appropriation, la mise en œuvre et le suivi des ODD. Ces modules de formation ont été conçus par l'*Institut des consultants certifiés en management (ICCM)*, une filiale du Groupe NGAMANG, pour couvrir toutes les étapes de l'appropriation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des ODD par l'ensemble des secteurs et parties prenantes. La formation est disponible sur demande et dispensée dans le cadre d'ateliers et de sessions sur mesure.

## Vers un nouvel agenda : principales priorités nationales

Le programme de développement actuel, baptisé Programme d'action du Ghana pour la croissance partagée et le développement (PAGCPD II, 2014-2017), a été analysé pour voir dans quelle mesure il contribue à la réalisation des ODD. Environ 70 % des cibles des ODD sont reflétées dans le PAGCPD II. Le Ghana a adopté une approche prospective à long terme pour élaborer un plan de développement étalé sur 40 ans. Il est intéressant de noter que la mise en œuvre des ODD et les préparatifs pour ce plan interviennent quasiment au même moment, ce qui rend ce rapport à la fois opportun et prématuré. En effet, il est opportun parce que l'évaluation concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD est plus susceptible d'être prise en compte pour l'élaboration du plan de développement sur 40 ans. Il est prématuré parce que peu de choses ont été entreprises en termes de mise en œuvre de politiques, de plans, de programmes et de projets spécifiques aux ODD, ces derniers ayant été adoptés à la fin de l'année dernière seulement et devant entrer en vigueur en janvier 2016.

Dans le cadre de la réalisation des 17 Objectifs de développement durable et de leurs 169 cibles, le Ghana a entrepris un processus de définition des priorités basé sur ses besoins spécifiques. C'est pourquoi l'équipe des Nations Unies au Ghana, le gouvernement ghanéen et les organisations de la société civile ont formulé des idées sur les priorités initiales devant constituer la première phase<sup>2</sup> de la série de plans sur 4 ans du programme de développement post-2015 du Ghana, à travers de larges débats et des consultations. Les priorités suivantes ont été définies à l'issue de ce processus :

- Emploi** : Malgré une croissance économique continue, l'emploi, en particulier pour les jeunes diplômés, demeure un enjeu capital du développement.
- Développement de la jeunesse** : Les politiques nationales en faveur de la jeunesse exigent des budgets suffisants pour le financement des actions correspondantes. Des programmes de développement des compétences dédiés aux jeunes s'avèrent également nécessaires.
- Éducation** : Il est urgent d'adapter l'éducation aux besoins de l'industrie et d'axer les programmes sur la formation

<sup>2</sup> La Commission nationale de planification du développement (CNPD), l'agence gouvernementale responsable des ODD, a été chargée de la préparation du document, qui est devenu le principal document officiel sur les ODD au Ghana.

pratique et professionnelle, en particulier pour les personnes entrant sur le marché du travail, notamment les jeunes diplômés des filières techniques et professionnelles et ceux de l'enseignement supérieur et universitaire.

- Pauvreté** : Une perspective multidimensionnelle est nécessaire pour réduire la pauvreté.
- Santé** : Les nombreux problèmes sanitaires doivent être abordés de manière exhaustive.
- Sécurité alimentaire** : La sécurité alimentaire doit être garantie au moyen de politiques et de programmes agricoles et alimentaires durables axés sur les principaux facteurs du progrès.
- Protection sociale pour les groupes vulnérables** : Les groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants, les handicapés, les migrants, les minorités et les personnes déplacées, ont besoin d'une attention particulière et d'interventions ciblées répondant à leurs besoins fondamentaux et leur permettant d'être autonomes.
- Urbanisation** : Les effets négatifs de l'urbanisation doivent être atténués et anticipés par le biais d'une planification adéquate, de la fourniture d'infrastructures et d'équipements essentiels, et de l'expansion de l'économie urbaine pour répondre aux besoins croissants de la population.
- Environnement et changement climatique** : L'augmentation des épisodes de sécheresse et les inondations récurrentes, notamment dans les centres de production alimentaire des trois régions du nord du Ghana, ainsi que la surexploitation massive des ressources environnementales dans tous les secteurs (sylviculture, pêche, mines, etc.), constituent des défis urgents qui doivent faire l'objet d'une attention politique prioritaire dans le cadre des efforts menés pour parvenir au développement durable et réduire la pauvreté.

Sachant que, dans le cadre de la mise en œuvre des OMD, les progrès ont été relativement lents dans des domaines comme le plein emploi productif (OMD 1B), la part égale des femmes dans les emplois salariés non agricoles et leur participation aux structures de gouvernance (OMD 3), la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD 4), la réduction du taux de mortalité maternelle (OMD 5), l'inversement de la tendance à la déperdition des ressources environnementales et l'amélioration de l'assainissement (OMD 7), l'ensemble des priorités identifiées ci-dessus aidera le pays à focaliser ses efforts pour produire des impacts positifs dans ces domaines lors de la mise en œuvre des ODD.

## Les OSC et les AL au Ghana

### OSC

Le secteur des OSC au Ghana peut être subdivisé en différentes catégories. La présente étude a permis d'identifier cinq types d'OSC intervenant au Ghana, à savoir :

- les OSC locales faibles
- les OSC locales fortes
- les groupes de réflexion
- les OSC internationales
- les coopératives et les syndicats.

Les OSC locales, qui sont pour la plupart des organisations religieuses (OR), représentent la forme de liberté d'association la plus extrême au Ghana. Elles peuvent être décrites comme étant fortes ou faibles. Les OSC fortes sont communément appelées « OSC de renforcement des capacités » car elles ont tendance à renforcer les capacités d'autres OSC. Certaines d'entre elles mènent des recherches et s'investissent dans des actions de plaidoyer politique. Elles constituent souvent un front commun en tant que coalitions et travaillent ensemble dans le cadre de réseaux, ce qui permet aux bailleurs de fonds d'y accéder plus facilement. Au Ghana, les OSC fortes sont bien représentées dans certaines régions. Elles jouissent de financements généreux octroyés par des bailleurs de fonds et sont par conséquent en mesure d'attirer ou de débaucher les meilleures ressources humaines pour leurs activités.

Les OSC faibles sont pour la plupart des ONG et des organisations communautaires qui manquent de financements et qui ne peuvent donc pas se permettre d'embaucher les meilleurs éléments pour leurs opérations. Bien qu'elles aient tendance à opérer directement sur le terrain et qu'elles soient plus proches de leurs bénéficiaires, elles ne parviennent pas à avoir sur ces derniers les effets escomptés en raison des nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées dans le cadre de leurs opérations. Elles sont nombreuses, mais fragmentées et faibles et ne coordonnent pas leurs activités en tant que coalitions pour que leurs efforts soient complémentaires. Au contraire, elles se livrent souvent à une compétition malsaine pour attirer l'attention sur elles et obtenir des fonds. Cela affaiblit leur capacité à contribuer de manière significative aux différents processus de mise en œuvre des ODD. En effet, du fait de l'absence de coordination de leurs activités, il leur est difficile d'attirer les fonds nécessaires pour s'engager efficacement dans le suivi et l'évaluation de leurs programmes.

La pérennité des activités demeure un défi pour la plupart des OSC au Ghana, principalement en raison des problèmes de financement. Il existe une concurrence effrénée pour attirer des fonds, les OSC fortes (et, depuis peu, les OSC internationales) ayant généralement un avantage sur les OSC locales faibles. Il est donc nécessaire de mettre en place un mécanisme de financement positif pour faire croître les OSC locales faibles et leur donner les moyens d'agir afin qu'elles soient productives dans l'exécution de leurs services. Cet aspect est aujourd'hui très important pour que les populations au niveau local, où les OSC internationales et les OSC fortes n'interviennent quasiment pas, aient accès aux services des OSC.

Les groupes de réflexion opèrent davantage comme des centres de connaissances et sont souvent impliqués dans des travaux de recherche sur les politiques, ainsi que dans des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités. À la base, les OSC internationales interviennent en tant qu'intermédiaires entre des sources de financement multilatérales, bilatérales ou privées et des OSC locales (fortes ou faibles). Toutefois, en raison des difficultés financières à l'échelle internationale et de la décentralisation du financement mondial des portefeuilles nationaux, en particulier des financements bilatéraux, les OSC internationales ont modifié leur stratégie de sorte à avoir une présence locale et régionale qui leur permet de recruter du personnel local et de limiter ainsi leur rôle en matière de financement et de transfert de capacités afin de mener des activités de mise en œuvre directe en concurrence avec les OSC locales.

Cette étude a permis d'identifier l'existence de réseaux et de plates-formes d'OSC, tels que la Coalition des ONG du Ghana pour les droits de l'enfant et la Coalition des ONG du Ghana en matière de santé. Des participants ont cependant souligné que certaines coalitions et plates-formes ont compliqué l'environnement des OSC en participant à la mise en œuvre des programmes et des projets, répétant ainsi des efforts déjà menés au lieu de s'en tenir à leurs rôles de coordination, de renforcement des capacités, de constitution de réseaux et de mobilisation des ressources pour les OSC. Les efforts déployés par les bailleurs de fonds pour coordonner les financements compétitifs pour les OSC à travers des agences telles que STAR Ghana ont largement porté leurs fruits. Néanmoins, de nombreuses OSC locales faibles semblent avoir été exclues de ce processus, principalement du

fait de leur incapacité à rivaliser avec les OSC fortes. Dès lors, il y a lieu de craindre que ces financements coordonnés par divers bailleurs de fonds affaibliront davantage le secteur des OSC, à moins que les mécanismes et les fonds ne soient subdivisés en catégories avec des exigences différentes pour chaque niveau, les différents types d'OSC ayant leur propre créneau et leurs propres rôles à jouer.

L'approche uniforme ne permet pas d'espérer que les OSC joueront un rôle efficace et coordonné dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques, des plans et des programmes qui permettront d'atteindre les ODD. Il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la coordination des OSC. Les efforts déployés précédemment en matière de coordination, d'autocoordination et d'autorégulation n'ont pas été concluants bien qu'ils soient considérés comme le seul moyen d'apporter du bon sens dans le secteur des OSC au Ghana. Bien que les participants à l'étude espèrent que les ODD entraîneront de la bonne volonté, il est difficile de dire s'ils parviendront à mobiliser les OSC pour garantir la mise en place de la coordination nécessaire et de la plate-forme appropriée pour permettre à toutes les OSC d'apporter une contribution significative à la mise en œuvre de ces objectifs. En effet, plusieurs OSC interrogées dans le cadre de l'étude ont signalé qu'elles avaient été exclues du processus. Par conséquent, il importe que la CNPD veille à ce que la *Plate-forme d'OSC pour les ODD et le Forum philanthropique sur les ODD* réussissent à rassembler toutes les OSC lors de la mise en œuvre des ODD au Ghana.

Il existe des modèles d'OSC émergents et novateurs. Parmi eux figure le groupe d'entreprises sociales NGAMANG, qui promeut les inventions, l'innovation, la durabilité et l'économie verte, notamment pour favoriser l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, et qui s'appuie sur le vaste potentiel inexploité de la philanthropie religieuse, des dons d'entreprises, de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), ainsi que des investissements porteurs d'impacts et des investissements dans de nouvelles installations. Toutes ces approches sont susceptibles d'avoir un impact important sur la mise en œuvre des ODD au Ghana grâce au mécanisme novateur mis en place par le groupe favorisant le recouvrement des coûts et l'autofinancement pour les OSC, ainsi que la durabilité sociale des entreprises. Par exemple, la Fondation pour le développement de la jeunesse (FDJ), une filiale du Groupe NGAMANG, se concentre sur les emplois pour

les jeunes, l'emploi en général et l'entrepreneuriat, lesquels sont susceptibles d'avoir un impact sur les difficultés rurales, urbaines et migratoires auxquels sont confrontés de nombreux jeunes chômeurs au Ghana, tout en couvrant les coûts de la durabilité via une démarche d'entrepreneuriat social<sup>3</sup>.

Comme l'indiquent des communications de l'UE publiées en 2012, le mouvement coopératif est constitué d'OSC représentant des entreprises collectives gérées de manière démocratique par leurs membres. Cette étude montre qu'en dehors de quelques cas, comme la Credit Union Association (CUA), l'industrie pharmaceutique (présente essentiellement dans la région du Grand Accra), ainsi que certaines coopératives agricoles fortes disséminées à travers le Ghana et autres ONG qui les appuient, comme le Réseau coopératif FAKA du Ghana (RCFG), l'ensemble du mouvement coopératif doit être soutenu pour être plus efficace, comme en Côte d'Ivoire, au Kenya et dans d'autres pays africains, et avoir ainsi un impact sur les ODD. Une nouvelle loi sur les coopératives doit être adoptée et le mouvement coopératif doit être renforcé pour exploiter la valeur des coopératives en faveur du développement durable, tel que reconnu lors du Sommet de Rome sur l'alimentation par le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – qui ont publié conjointement une déclaration soulignant les impacts des coopératives dans le monde, l'année 2012 ayant été proclamée par les Nations Unies « Année internationale des coopératives » (Alliance internationale des coopératives - AIC, 2012).

De manière générale, les OSC ghanéennes ont montré leur capacité à s'engager dans des activités de sensibilisation et d'éducation, de plaidoyer, de renforcement des capacités et de perfectionnement professionnel<sup>4</sup>. Elles exercent ces fonctions en faisant appel aux services d'agences gouvernementales appropriées, d'autres OSC et de communautés locales.

- Les OSC ghanéennes sont en mesure d'influencer non seulement les politiques publiques en participant aux étapes initiales de leur formulation ou en défendant leurs principes, mais également les choix des acteurs politiques.

<sup>3</sup> [www.ydfghana.com](http://www.ydfghana.com)

<sup>4</sup> <https://www.waci.org/attachment>

- Les OSC permettent aux populations d'améliorer leurs conditions de vie sur les plans matériel et économique à travers le renforcement des capacités et la sensibilisation.
- Un autre domaine d'impact des OSC concerne leur capacité à répondre aux besoins sociaux. Elles s'acquittent de cette fonction de trois manières : en fournissant des services sociaux, en exerçant des activités bénévoles et en influençant les normes et attitudes sociales.

## AL

Le secteur des AL au Ghana n'est pas aussi diversifié que celui des OSC et il a ses propres caractéristiques. Les principales organisations coordonnant les autorités locales sont :

- L'Association nationale des autorités locales du Ghana (ANALG), qui a le statut d'ONG et qui rassemble toutes les assemblées de métropoles, de municipalités et de districts (AMMD). L'ANALG est membre du réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) – Afrique de l'Ouest.
- Le Service des gouvernements locaux (SGL), un service public qui recrute du personnel pour le système de gouvernement local au Ghana.
- L'Institut des études sur les gouvernements locaux (IEGL), un institut d'enseignement, de formation et de recherche dédié aux gouvernements locaux.
- Le Syndicat des agents des gouvernements locaux, qui est affilié à la Confédération ghanéenne des syndicats (CS).

Les AL au Ghana ont des mandats et des domaines d'intervention différents et, en règle générale, elles ne travaillent pas ensemble de façon coordonnée. Alors que les membres des groupes identifiés reconnaissent toujours faire partie d'un groupe et travaillent ensemble pour atteindre un ensemble commun d'objectifs, la coordination entre les groupes s'avère très faible. En d'autres termes, les organisations paraissent fortes et unifiées en tant que groupes individuels opérant dans un secteur très faible et non coordonné. Il semble que les groupes d'autorités locales sont plus disposés à resserrer les rangs et à travailler ensemble sur des questions importantes, notamment celles ayant trait aux ODD. Toutefois, il y a quelques cas où certains groupes ont été amenés à travailler ensemble. Par exemple, l'ANALG coordonne ponctuellement ses activités avec celles de l'IEGL

pour la formation de son personnel. Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont expliqué que la « fragmentation » du secteur des AL pouvait être due à « l'individualisation des mandats ». Cela contraste avec la situation observée dans le secteur des OSC, où les acteurs sont en concurrence pour atteindre un ensemble d'objectifs similaires et se considèrent donc comme des acteurs intervenant dans le même domaine. Il ressort des entretiens menés dans le cadre de l'étude que les autorités locales devraient également avoir leur propre *plate-forme pour les ODD* pour obtenir des réponses à leurs préoccupations particulières et renforcer ainsi leur engagement.

La sensibilisation aux ODD ne semble pas avoir été efficace avec tous les groupes identifiés dans le secteur des AL. Cependant, l'ANALG s'est efforcée d'informer ses membres au sujet de leur mise en œuvre via plusieurs médias. Par exemple, au cours de la Conférence annuelle des délégués de 2016, l'association a mené des actions de sensibilisation sur la mise en œuvre des ODD auprès de 1 020 participants sélectionnés parmi les différentes AMMD du Ghana.

L'étude a également permis d'établir que l'ANALG recueille, à travers un programme de recherche en cours, des données sur l'enregistrement et les activités des ONG dans tous les districts afin de nouer une alliance avec ces dernières. Il s'agit là d'un effort louable pour promouvoir la cohésion entre les secteurs des AL et des OSC.

Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de sensibilisation, non seulement auprès des acteurs du secteur des AL, mais également de ceux du secteur des OSC. Outre les responsables des secteurs des AL et des OSC, il est également urgent d'informer, d'éduquer, de former et de renforcer les capacités de tous les responsables des secteurs public et privé, des centres de connaissances, des médias et de la population en ce qui concerne les ODD, afin qu'ils prennent conscience de la nécessité de contribuer au succès de la mise en œuvre de ces objectifs au Ghana.

## Brève analyse FFOM des OSC et AL ghanéennes par rapport aux ODD

### FFOM des OSC

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Large présence des OSC dans l'ensemble du Ghana</li> <li>Présence d'OSC très diverses</li> <li>Présence de plates-formes et de réseaux d'OSC pouvant être améliorés et coordonnés pour la réalisation des ODD</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque généralisé de moyens au sein des OSC et dans le secteur des OSC</li> <li>Manque de moyens pour travailler à la réalisation des ODD</li> <li>Répétition des efforts</li> <li>Concurrence malsaine pour la reconnaissance et l'obtention de fonds</li> <li>Faible coordination des efforts</li> <li>Absence d'autorégulation</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement juridique, réglementaire et politique libéral, favorable au développement des OSC</li> <li>Les ODD offrent des possibilités de participation, de coordination, d'autorégulation et de contrôle</li> <li>Opportunités offertes par d'autres engagements régionaux et internationaux en matière de participation en les liant aux ODD et aux activités des OSC</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de financement de la part du gouvernement</li> <li>Manque d'appui de la part des organes régionaux et continentaux (UA et CEDEAO) pour soutenir la croissance des OSC et leur appropriation des engagements régionaux et continentaux</li> <li>Diminution des fonds accordés aux OSC</li> <li>Intervention éventuelle du gouvernement en raison d'abus commis par les OSC</li> </ul>

### FFOM des AL

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Système d'autorités locales bien établi avec pratiques de décentralisation depuis plusieurs décennies</li> <li>Développement des infrastructures</li> <li>Dirigeants et employés compétents et dévoués</li> <li>Capacité à rechercher l'expertise nécessaire</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Procédure pour la sélection de tous les membres d'assemblées et l'élection des chefs de district. Au lieu de procéder à des élections démocratiques, certains membres d'assemblées et les chefs de district sont nommés par le Président du Ghana.</li> <li>Manque de collaboration entre les AL</li> <li>Sensibilisation et capacités limitées pour travailler à la réalisation des ODD</li> <li>Manque de financement des programmes</li> <li>Manque de publicité des activités</li> <li>Collectes de fonds peu efficaces</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Large acceptation des activités des AL au Ghana parmi les citoyens ordinaires</li> <li>Large acceptation des ODD parmi les citoyens</li> <li>Bienveillance à l'égard du secteur des AL aux niveaux local, national et international</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisations concurrentes susceptibles de faire leur apparition dans le secteur des AL si ces dernières ne sont pas proactives</li> </ul>

### 3. Tirer des enseignements du passé

#### Les réalisations du Ghana concernant la mise en œuvre des OMD

Le Ghana a élaboré et appliqué plusieurs politiques de développement durant la période de mise œuvre des OMD, entre 2000 et 2015. Parmi ces politiques figuraient notamment la Stratégie de réduction de la pauvreté au Ghana (SRPG I), un document d'orientation complet qui faisait partie des conditions préalables à remplir par le Ghana pour pouvoir bénéficier d'un allégement substantiel de sa dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Mise en œuvre entre 2001 et 2005, cette stratégie était centrée sur l'amélioration de l'environnement macroéconomique pour résoudre les problèmes majeurs liés à la pauvreté. Malgré des résultats positifs, un autre document, baptisé Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SRPG II), a été préparé et mis en œuvre entre 2006 et 2009 afin de consolider les acquis et de combler les lacunes identifiées. Le Programme d'action du Ghana pour la croissance partagée et le développement (PAGCPD I, de 2010 à 2013, et PAGCPD II, de 2013 à 2017) a ensuite été mis en œuvre pour parvenir à la stabilité macroéconomique et la maintenir, tout en mettant l'économie sur la voie de la croissance partagée et de la réduction de la pauvreté. Les programmes et projets spécifiques mentionnés ci-dessous sont issus des différentes politiques de développement mises en œuvre :

- Introduction d'un régime national d'assurance maladie
- Soins de santé maternelle gratuits
- Programme national pour l'emploi des jeunes (PNEJ)
- Autorité pour le développement accéléré de la savane (ADAS)
- Programme de cantines scolaires
- Uniformes scolaires gratuits
- Mécanisme de subvention forfaitaire par élève
- Revenu de subsistance contre la pauvreté (RSCP)

La mise en œuvre de ces politiques de développement a largement contribué à la réduction de la pauvreté. Le taux de pauvreté, qui était de 51,7 % en 1991, a été ramené à 39 % en 1999 puis à 24,2 % en 2013, permettant ainsi au Ghana d'atteindre l'ODM 1. En outre, des progrès significatifs ont été accomplis dans les domaines suivants : réduction de moitié du

nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable (ODM 7B), amélioration de l'accès à l'éducation primaire (ODM 2A) et parité filles-garçons à l'école primaire (ODM 3). Des progrès considérables ont également été enregistrés en matière de réduction de la prévalence du VIH (ODM 6C), d'amélioration de l'accès aux TIC (ODM 8F) et de réduction de la proportion de personnes souffrant de la faim (Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana).

Deux grands enseignements ont été tirés de l'exécution de ces programmes et projets, à savoir la politisation inutile des questions liées à la durabilité de l'environnement et leur négligence. Motivés par l'opportunisme politique, les partis politiques qui ont dirigé le Ghana pendant cette période ont détourné les programmes d'intervention sociale et veillé à ce que leurs partisans en soient les principaux bénéficiaires. De ce fait, les membres des partis d'opposition ont toujours eu le sentiment d'être exclus. De même, les questions environnementales couvertes par les OMD ont été pour la plupart négligées. Alors que l'approvisionnement en eau des citadins a connu une nette amélioration au cours de la période, bon nombre de communautés rurales ont d'énormes difficultés à accéder à l'eau car les rivières qui les approvisionnaient sont polluées du fait d'activités minières illégales. Communément appelées « galamsey », ces activités illégales sont en plein essor en raison du présumé favoritisme politique dont elles bénéficient actuellement. Par conséquent, les préoccupations environnementales soulevées par les ODD sont elles aussi susceptibles d'être ignorées.

#### Les difficultés du Ghana concernant la mise en œuvre des OMD

Malgré les résultats obtenus par le Ghana dans le cadre de la réalisation des OMD, il existe une grande marge de progression. Le rapport du SSG sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des OMD (2013) a identifié des difficultés dans de nombreux domaines :

- **Dégradation de l'environnement.** La perte constante de forêts et de terres arables demeure un obstacle à la productivité agricole. La question de la variabilité du climat n'a pas non plus été suffisamment abordée.

- **Poids croissant de la dette.** Le ratio dette publique/PIB demeure élevé, en raison principalement de l'incapacité du pays à accroître ses recettes pour faire face à des dépenses excessives.
- **Accès à des sources d'eau améliorées.** Malgré une certaine amélioration, la cible des OMD concernant l'accès à des sources d'eau améliorées au Ghana est un problème qui nécessite une attention particulière.
- **Assainissement.** Divers problèmes, tels que le manque de toilettes dans la plupart des foyers, sont perçus comme un défi majeur. La mauvaise gestion des déchets au Ghana, en particulier à Accra et à Kumasi, est due essentiellement à l'absence de sites de décharge appropriés.
- **Défis de l'urbanisation.** La croissance démographique et les mouvements de population, notamment parmi les jeunes n'ayant pas accès à l'emploi, au logement et aux installations sanitaires, entraînent le développement de bidonville pauvres et surpeuplés avec leur lot de désillusions, poussant de nombreux jeunes à émigrer vers l'Europe par la mer ou le désert du Sahara, malgré tous les risques que cela comporte. Le Ghana n'a pas été très performant en ce qui concerne la réalisation de l'OMD 7, à savoir réduire la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles.

## Participation des OSC et des AL à la mise en œuvre des OMD

Les OSC et les AL, qui ont joué différents rôles depuis l'indépendance, ont participé au processus de développement de l'économie ghanéenne. Certaines OSC, notamment au niveau local, ont intensifié leurs activités pendant la mise en œuvre des OMD. Cela n'a rien d'étonnant sachant que les OMD ont été adoptés huit ans après le retour d'un régime démocratique au Ghana et que de nombreuses associations ont émergé pour prendre part au processus démocratique, soi-disant pour protéger et garantir les droits des citoyens. Parmi ces dernières figuraient des OSC locales fortes, telles que le Centre pour le développement démocratique (CDD), l'Institut de la gouvernance démocratique (IGD), l'Institut des consultants certifiés en management (ICCM-Ghana), la Fondation pour le développement de jeunesse (FDJ), la section ghanéenne de l'organisation Défense des Enfants International (DEI), l'association IMANI-Ghana, le Réseau Tiers-Monde (RTM) et le Centre d'analyse des politiques économiques

(CAPE). Les nouvelles organisations se sont associées à celles qui existaient déjà, telles que le Centre du Développement Social Intégré (CDSI), la Fondation pour le développement de la jeunesse (FDJ), le Conseil chrétien du Ghana, le Groupe NGAMANG et l'Institut des affaires économiques (IAE), afin de garantir la mise en œuvre des OMD.

Les OSC ont organisé une série d'ateliers et de conférences pour attirer l'attention du gouvernement sur certains domaines ou objectifs qu'elles estimaient négligés. Les OMD sont devenus des points de repère pour mesurer les performances du gouvernement. Certaines OSC ont participé activement à la réalisation d'OMD spécifiques. Par exemple, le CDSI a joué un rôle très actif dans les efforts visant à garantir la parité des sexes au Ghana (OMD 3). Il a organisé plusieurs ateliers et utilisé son porte-parole médiatique, le journal *Public Agenda*, pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de la scolarisation féminine. Il s'est également associé à d'autres organisations, lorsque cela s'avérait approprié, et a dû parfois mener des recherches pour appuyer ses actions de plaidoyer. Par exemple, après avoir réalisé que le gouvernement ne pouvait pas parvenir à lui seul à garantir la parité filles-garçons dans l'éducation, le CDSI a entamé des recherches en 2004 afin d'évaluer les interventions privées concernant l'éducation des filles puis s'est appuyé sur les résultats pour réclamer une plus grande implication du secteur privé en faveur de la parité.

Divers rapports font état de la participation active d'OSC locales fortes et d'OSC internationales à la mise en œuvre des OMD au Ghana. Parmi eux figurent les sept séries de rapports bisannuels intitulés *Rapports du Ghana sur les Objectifs du Millénaire*, préparés par le gouvernement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. L'édition 2015 des *Rapports sur les Objectifs du Millénaire* devait être utilisée principalement comme élément précurseur de l'adoption et de la mise en œuvre des ODD. Parmi les autres rapports ayant également reconnu la contribution des OSC ghanéennes à la mise en œuvre des OMD figurent les Rapports d'activité annuels de la Commission nationale de planification du développement (CNDP), les rapports pays du FMI et les rapports de recherche d'organisations comme le CDSI, la Fondation pour le développement de la jeunesse (FDJ), l'UNICEF, Oxfam, le Groupe NGAMANG et la Fondation SEND.

Si les rapports mentionnés précédemment semblent avoir porté essentiellement sur les activités en lien direct avec la mise en œuvre des OMD, les entretiens ont révélé que des OSC comme le CDSI, la Fondation SEND, le Réseau Tiers-Monde et Oxfam ont initié et financé des réseaux d'OSC de sensibilisation à plusieurs thèmes qui étaient indirectement liés au programme des OMD, dont le suivi budgétaire, l'industrie extractive, la lutte contre la corruption et la sécurité alimentaire. Par exemple, si les activités de l'industrie extractive revêtaient une importance primordiale pour la réalisation de l'OMD 7, l'objectif de sécurité alimentaire était pertinent pour l'OMD 1.

Les échanges avec les OSC ont révélé que la plupart des OSC faibles ou leurs coalitions ont été exclues de la majorité des débats nationaux sur la mise en œuvre et le suivi des OMD. En effet, des coalitions officielles, telles que la *Coalition des ONG du Ghana pour les droits de l'enfant* et la *Coalition des ONG du Ghana en matière de santé* n'ont jamais été invitées à participer aux événements officiels du gouvernement sur la mise en œuvre des OMD. Malgré cette négligence, certaines OSC faibles ont réussi à aligner certaines de leurs activités sur les OMD. Les OSC locales fortes, les groupes de réflexion et les OSC internationales ont été fortement impliqués parce qu'ils semblaient disposer de l'expertise technique et des moyens financiers nécessaires pour pouvoir participer au processus de mise en œuvre ou agir en tant qu'organes de suivi sur des questions apparemment techniques.

Ce manque de participation des OSC faibles a été amplifié par l'absence de coordination des activités des OSC, et plus particulièrement des OSC locales faibles. Des vérifications supplémentaires ont permis d'établir que les rares coalitions officielles, telles que la Coalition des ONG du Ghana pour les droits de l'enfant et la Coalition des ONG du Ghana en matière de santé, n'ont pas été invitées à participer aux processus officiels initiés par le gouvernement. Malgré cela, les activités du secteur des OSC ont été en adéquation avec les OMD, plusieurs organisations ayant aligné leurs activités sur les OMD après leur adoption.

Les rapports évaluant la mise en œuvre des OMD au Ghana soulignent la participation active des AL. Ces autorités, qui sont à la base de l'appareil gouvernemental, ont participé, par le biais des AMMD, à plusieurs interventions des gouvernements locaux mentionnées dans les rapports. Toutefois, ces rapports

ne mentionnent pas la participation directe d'agences telles que l'Association nationale des autorités locales du Ghana (ANALG), l'Institut des études sur les gouvernements locaux (IEGL), le Syndicat des agents des gouvernements locaux ou le Service des gouvernements locaux aux différents événements officiels sur la mise en œuvre des OMD.

## Évaluation de la mise en œuvre des OMD au Ghana et établissement de rapports sur les progrès accomplis en la matière

La Commission nationale de planification du développement (CNPD), institution publique chargée de la planification économique, a été la principale institution chargée officiellement de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement au Ghana. Dans le cadre du processus d'évaluation, la CNPD a réalisé, avec l'appui du PNUD, sept séries de rapports bisannuels. Selon le Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana, la CNPD a toujours invité les centres de connaissances à prendre part à l'évaluation des OMD relevant de leurs domaines d'expertise.

Par ailleurs, d'autres parties prenantes, telles que le FMI et certaines OSC, ont suivi le processus et formulé de précieuses suggestions. Les médias se sont également relayés pour souligner les aspects considérés comme des aberrations de la mise en œuvre des OMD. Ils ont pu évaluer la mise en œuvre des OMD et faire des prévisions sur les objectifs susceptibles d'être atteints grâce à des partenariats avec des universités et autres institutions du savoir.

## Rôle des partenaires du développement dans la promotion de la participation des OSC et des AL à la mise en œuvre des OMD au Ghana

Depuis sa transition vers un régime démocratique, notamment du fait de progrès constants en matière de démocratie, de bonne gouvernance et de transformation économique, le Ghana est devenu un partenaire privilégié pour de nombreux bailleurs de fonds et partenaires du développement, renforçant ainsi

les flux de l'aide au développement. Par conséquent, le pays a reçu énormément de fonds durant la période de mise en œuvre des OMD. Si certaines aides extérieures visaient des projets ou des programmes spécifiques, d'autres ont été octroyées sous la forme d'appuis budgétaires multi-bailleurs (ABMB), au travers desquels les fonds étaient affectés à un « *panier commun* » avant d'être répartis entre différents projets et programmes. La Banque mondiale et l'Union européenne ont été d'importants bailleurs de fonds multilatéraux, les Pays-Bas et le Royaume-Uni d'importants bailleurs de fonds bilatéraux (Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana).

Cependant, ce traitement privilégié en matière d'aides extérieures a commencé à changer lorsque le pays a acquis le statut de pays à revenu moyen inférieur en 2010. Ainsi, il est indiqué que « depuis que le Ghana a acquis le statut de pays à revenu moyen inférieur en 2010, les flux d'aide ont diminué. En valeur nominale, les flux nets d'aide publique au développement (APD) sont passés de 1,24 milliard de dollars en 2006 à 1,81 milliard de dollars en 2012, soit une augmentation annuelle moyenne de 6,4 % sur cette période. Néanmoins, les flux ont diminué de 26 pour cent en 2013, pour s'établir à 1,3 milliard de dollars. En pourcentage du PIB, les flux nets d'APD n'ont cessé de diminuer, passant de 6,1 % pour cent en 2009 à 2,8 % en 2013 »<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, les partenaires du développement ont mis en place des mécanismes pour l'établissement d'un cadre coordonné destiné à financer les activités de la société civile, compte tenu de la fragmentation du secteur des OSC. L'un des cadres instaurés pour faciliter le soutien des bailleurs de fonds en faveur des OSC a été STAR Ghana, une initiative financée par plusieurs donateurs et appuyée par le MDI, DANIDA et l'UE pour soutenir la création, l'utilisation et l'institutionnalisation d'espaces dédiés à l'engagement collectif de la société civile en vue d'accroître la réactivité des organes exécutifs et des institutions clés de l'État, tant au niveau local que national. Par exemple, « STAR-Ghana a lancé une série d'activités visant à injecter 22 millions de livres sterling pour le développement d'une société civile dynamique, informée et capable de s'imposer, qui soit en mesure de contribuer au développement national de manière inclusive au profit de tous les citoyens ghanéens »<sup>6</sup>.

STAR Ghana soutient les OSC, notamment les organisations communautaires, les médias, les organisations de recherche et de plaidoyer, les coopératives, les syndicats/organisations syndicales, les associations du secteur privé et les coalitions/reseaux/plates-formes officiels de la société civile intervenant dans le secteur de la gouvernance, et ce quels que soient leur taille, leur typologie, leur emplacement ou leur orientation programmatique.

Toutefois, les entretiens menés dans le cadre de cette étude montrent qu'en réalité, ce sont les organisations les plus solides qui obtiennent les financements, qu'elles aient ou non un impact sur le terrain. En outre, ce mécanisme de financement repose davantage sur une approche de la démocratie et de la gouvernance dans la perspective d'élections et minimise son attention sur d'autres questions ayant trait à l'inclusion sociale, au développement économique et à l'environnement.

Bien que les partenaires du développement du Ghana exigent la participation active des OSC et des AL à leurs plans d'aide, y compris ceux qui soutiennent l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes visant à atteindre les OMD, le manque flagrant de mécanismes gouvernementaux pour garantir la participation des OSC et des AL de manière rationnelle et complète s'est traduit par le fait que les objectifs des partenaires du développement concernant la participation à tous les niveaux n'ont pas été atteints. Plusieurs OSC ont fait savoir que leur participation aux programmes des bailleurs de fonds est selective, irrégulière, non planifiée et non coordonnée. Comme par le passé, le respect et la confiance mutuels entre les partenaires du développement et le Ghana inciteront le gouvernement à favoriser la participation des OSC et des AL de manière approfondie, rationnelle et efficace.

## Prendre conscience des besoins actuels

En janvier 2016, le gouvernement a rappelé aux ministères, départements et agences publiques (MDA) ainsi qu'aux AMMD, par l'intermédiaire de la CNPD, la nécessité de porter une attention particulière aux indicateurs des ODD reflétés dans le PAGCPD II et déjà mis en œuvre. Comme mentionné précédemment, la CNPD a procédé à une réévaluation du PAGCPD II, un plan à moyen terme établi sur quatre ans (2014-2017), afin de déterminer son degré d'alignement sur les ODD. D'après cette évaluation, 70 %

5 Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana.  
6 2015, Ghana News Agency (GNA) ; [www.ghanaweb.com](http://www.ghanaweb.com)

des indicateurs des ODD étaient déjà couverts par le plan. Il a donc été décidé de se focaliser sur la mise en œuvre de cette part d'indicateurs et de déployer des efforts pour que les 30 % restants soient couverts par le plan de développement sur 40 ans, qui sera mis en œuvre en 2018<sup>7</sup>.

À cette fin, des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été entreprises et sont toujours en cours dans l'ensemble des ministères et des départements de l'État, ainsi que dans les assemblées de municipalités et de districts dans tout le pays, afin de les préparer à une mise en œuvre complète des ODD en 2018. Les domaines dans lesquels les progrès ont été relativement lents dans le cadre de la mise en œuvre des OMD, tels que le plein emploi productif (OMD 1B), la part égale des femmes dans les emplois salariés non agricoles et leur participation aux structures de gouvernance (OMD 3), la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD 4), la réduction du taux de mortalité maternelle (OMD 5), l'inversement de la tendance à la déperdition des ressources environnementales et l'amélioration de l'assainissement (OMD 7), font tous l'objet d'une attention particulière. Les OMD et les ODD ont été fusionnés afin que toutes les activités inachevées puissent être traitées dans ce nouveau contexte. De plus, la mise en œuvre et le suivi des ODD sont localisés pour aborder avec plus d'efficacité les questions relatives aux inégalités et disparités socio-économiques, renforcer l'appropriation et faciliter la réalisation des ODD pendant la période de mise en œuvre (Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana).

## Politiques, cadres juridiques, programmes et autres mécanismes favorisant la mise en œuvre de l'agenda post-2015

Deux cadres servent de mécanismes d'intervention permettant d'atteindre les ODD :

- Concernant les court et moyen termes, l'étude révèle que le cadre d'action à moyen terme actuellement en place, à savoir le **PAGCPD II(2014-2017)**, a été évalué pour identifier son degré d'alignement sur les ODD et les écarts par rapport à ces derniers. Des données seront également recueillies pour identifier les aspects qui ne sont pas pris en compte

dans le cadre national de suivi et d'évaluation. Cependant, les ODD intègrent les OMD, lesquels sont déjà inclus dans le PAGCPD II, de sorte que le Ghana a couvert environ 70 % des ODD et abordera les 30 % restants en 2018. L'étude montre également que l'alignement des plans des MDA et AMMD sur les ODD a commencé pour les 24 MDA et les 216 AMMD.

- Concernant le long terme, l'étude révèle que les ODD ont été intégrés au **plan de développement à long terme, étalé sur 40 ans**, et seront mis en œuvre à travers une série de plans à moyen terme sur quatre ans d'ici 2018. Les OSC ont activement participé aux débats relatifs au plan de développement sur 40 ans, ainsi qu'à sa formulation et à son élaboration, et auront également leur rôle à jouer dans sa mise en œuvre. Ce plan porte sur une économie inclusive et résiliente, une société équitable et saine, des communautés sûres et durables, des institutions efficaces et efficientes et le rôle déterminant du Ghana dans les affaires internationales. Des experts de divers milieux académiques ont été chargés de consulter l'opinion publique, y compris les OSC et les AL, pour produire un document basé sur des éléments concrets répondant aux aspirations de tous les Ghanéens.

## Participation et rôle des OSC et des AL

Le Comité national de pilotage technique (CNPT), composé de la CNPD, d'AMMD et d'OSC, a été mis en place pour apporter un appui technique au Ghana durant le processus de négociation des ODD. Deux OSC majeures, à savoir la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (FMAO) et le Centre international pour la croissance (CIC), ont participé activement à ce processus. Le CNPT a été transformé en un groupe de planification intersectorielle après la fin de son mandat, fin 2015. Ses anciens membres, dont la FMAO et le CIC, ont été maintenus tandis que des efforts sont en cours pour intégrer des organisations religieuses, des universités et le secteur privé. La principale fonction du groupe sera d'élaborer des stratégies sectorielles couvrant des ODD spécifiques. Sa formation est déjà bien avancée et un atelier est prévu pour la mi-septembre 2016 pour poursuivre le processus. Aucun groupe identifiable d'AL, tel que l'ANALG, l'EGL ou le SGL, n'est directement impliqué en dehors des membres des AMMD, qui font également partie des AL.

7 CNPD (2015b)

Dans un contexte similaire, la FMAO gère actuellement la *Plate-forme d'OSC pour les ODD* de façon indépendante par rapport au gouvernement, ce que la CNPD apprécie, pour autant que le gouvernement reste en mesure de suivre ses activités. Cette plate-forme est constitué de 17 groupes de travail couvrant chacun un des 17 objectifs des ODD et d'un 18<sup>e</sup> groupe, au rôle central, chargé de synthétiser toutes les activités connexes.

Deux autres initiatives d'OSC pertinentes pour les ODD ont émergé dans le domaine de la philanthropie. La première implique des fondations internationales telles que la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller et d'autres organisations désireuses de contribuer au développement d'une culture philanthropique et des fondations au Ghana. Actuellement, les fondations sont traitées comme les autres OSC et ne font pas l'objet d'une réglementation distincte. Ces approches ont abouti à la création de la Plate-forme de coopération philanthropique, gérée par le PNUD. L'autre initiative concerne le Forum national pour la philanthropie auquel ont participé le gouvernement, les OSC, les partenaires du développement et le secteur privé. Les OSC qui se sont senties exclues de la mise en œuvre des OMD, mais qui ont eu l'occasion de participer à ce forum, ont contacté des filiales du Groupe NGAMANG pour créer la *Coalition des OSC pour la mise en œuvre des ODD*. Parmi les principaux thèmes abordés lors du forum figurent le développement de la culture philanthropique autochtone et des fondations au Ghana, la coordination et les capacités des OSC, la rationalisation de la participation du secteur privé et des coopératives, et la responsabilité sociale des entreprises(RSE). Il a été mis en place un comité directeur, ainsi que trois groupes de travail sur :

- la philanthropie religieuse et autochtone,
- les OSC, et
- la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

La présente étude a permis d'établir qu'il subsiste des problèmes de coordination qui doivent être résolus puisqu'il existe des chevauchements dus aux récents développements. Par ailleurs, **la moitié des OSC consultées** (voir Figure 4 et Annexe 2), notamment les plus faibles, continuent de déplorer le manque de marge de manœuvre pour participer aux processus menant à l'adoption et à la mise en œuvre des ODD.

Même si la CNPD semble s'efforcer de faire participer toutes les parties prenantes, y compris les OSC, leurs divers mandats, intérêts et préoccupations ne facilitent pas la coordination.

La Confédération des syndicats du Ghana et le mouvement coopératif doivent être proactifs dans la mise en œuvre des ODD et intégrer leurs données au mécanisme de coordination générale des données de la CNPD. D'autres associations professionnelles pourraient collaborer avec la CNPD durant la mise en œuvre des ODD, notamment : l'Association du Barreau ghanéen (ABG), l'Association médicale du Ghana (AMG) [et autres associations de professionnels de la santé], l'Institut ghanéen des ingénieurs, l'Institution ghanéenne des ingénieurs, l'Institut ghanéen des architectes, l'Institut ghanéen des géomètres, l'Institut ghanéen des comptables agréés (IGCA), l'Institut des consultants certifiés en management (ICCM-Ghana), l'Institut agréé de marketing, l'Institut agréé des relations publiques, l'Institut des relations humaines, les associations d'économistes, de planificateurs, de professionnels de la santé publique, de travailleurs sociaux, de conseillers, de psychologues, etc.

## Participation des groupes marginalisés

Bien que l'étude ait permis d'identifier des groupes marginalisés, tels que les personnes ayant des difficultés sur le plan physique ou émotionnel, les enfants, les femmes, les jeunes, les migrants du nord du pays partis s'installer dans les villes du sud, les personnes habitant dans des bidonvilles urbains, les jeunes sans emploi, les jeunes pauvres de zones urbaines, les personnes pauvres de zones rurales et les jeunes filles, il n'y a pas de données officielles sur leur participation au processus de planification de la mise en œuvre des ODD. Même les associations officielles comme la Fédération des agricultrices ou les associations qui s'occupent des groupes vulnérables, des sans-abri, des enfants de la rue, des travailleurs domestiques et des personnes vivant avec le VIH/SIDA n'ont pas été consultées ni invitées à participer au processus de planification des ODD. Bien que la CNPD ait fait savoir que les préoccupations des groupes vulnérables, tels que les personnes handicapées, les enfants et les femmes, seraient prises en compte dans la mise en œuvre des ODD au Ghana, les informations recueillies lors des échanges avec ces groupes montrent qu'ils ont été mis à l'écart du processus de planification

Il est important que tous les groupes d'intérêt soient impliqués à tous les niveaux de la mise en œuvre des ODD pour que celle-ci soit effective. La CNPD peut engager une action pour mesurer et enregistrer l'implication des groupes vulnérables dans la mise en œuvre et le suivi des ODD. Elle peut y parvenir en faisant appel à

certains membres des groupes vulnérables qui seraient chargés de communiquer avec l'ensemble de leur groupe. Ce processus délibéré peut être baptisé ***Identification et enregistrement des groupes vulnérables***. Grâce à ce processus, un plan de résilience exhaustif peut être élaboré pour les groupes vulnérables et marginalisés. Et cela s'avère nécessaire sachant que l'amélioration du bien-être général des groupes vulnérables sera prise en compte pour évaluer la réussite de la mise en œuvre des ODD au Ghana

## Niveaux politique, stratégique et opérationnel

Dès le départ, le Ghana a démontré sa volonté politique de mettre en œuvre les ODD à travers leur lancement public par le président, John Dramani Mahama. En outre, sa récente nomination pour coprésider le *Comité de 16 personnalités éminentes constitué par les Nations Unies*, aux côtés de la Première ministre norvégienne, vient renforcer la crédibilité de l'engagement politique pris par le Ghana pour mettre en œuvre les ODD. Par ailleurs, les plans de développement à moyen et long terme du Ghana ont tous été conçus en tenant compte de la mise en œuvre des ODD. Le Service des statistiques du Ghana (SSG), un organisme public, est en train de mener une enquête à l'échelle nationale devant servir de base à la future évaluation de la mise en œuvre des ODD.

S'il semble un peu tôt pour espérer des résultats tangibles six mois après le début de la mise en œuvre des ODD, une feuille de route précisant la démarche à suivre pour atteindre les résultats escomptés doit néanmoins être mise en place par les principales institutions de l'État pour susciter l'intérêt du grand public.

## Coalitions multi-parties prenantes soutenant activement l'agenda post-2015

Pour le moment, il n'existe pas de données officielles attestant de l'existence de coalitions multi-parties prenantes pour les ODD. La CNPD dispose néanmoins de groupes de planification intersectorielle permettant d'impliquer les parties prenantes dans le processus de planification. Ces groupes comprennent une plate-forme d'OSC et une plate-forme de coopération philanthropique. Bien que les coalitions d'OSC soient très diverses et non coordonnées, elles sont susceptibles d'instaurer une collaboration avec des coalitions du secteur privé, des médias

et des centres de connaissances pour former des coalitions multi-parties prenantes. Un semblant de coalition multi-parties prenantes pourrait être créé autour du premier Forum national pour la philanthropie.

## Existence d'une approche territoriale visant à favoriser la localisation des ODD

L'étude a permis d'identifier quatre approches territoriales qui pourraient être adoptées lors de la mise en œuvre des ODD pour répondre aux besoins spécifiques de certaines zones, à savoir :

- la zone des savanes,
- la zone forestière,
- la zone marine côtière, et
- la zone des territoires urbains.

**La zone des savanes :** Elle est constituée des trois régions septentrionales (Région du Nord, Région du Haut Ghana oriental et Région du Haut Ghana occidental) et des parties septentrionales des régions de la Volta et de Brong Ahafo. Cette zone écologique est loin d'être la plus pauvre du Ghana. Elle se caractérise par un terrain plat couvert d'herbe. Elle est exposée au soleil la majeure partie de la journée et est peu peuplée. Elle constitue un réservoir alimentaire potentiel pour le Ghana grâce à son potentiel d'énergie solaire, encore inexploité. Elle connaît en moyenne cinq mois de précipitations par an. Cependant, du fait de la topographie, elle est facilement inondée pendant les périodes de pluie. Les inondations récurrentes associées à de longues périodes de sécheresse réduisent le nombre de jours durant lesquels la terre peut être cultivée durant l'année.

Les habitants (principalement les jeunes) sont nombreux à migrer vers le sud du pays. L'Autorité pour le développement accéléré de la savane (ADAS) a été créée par le gouvernement pour qu'une attention particulière soit accordée à la situation de pauvreté de la zone. L'ADAS a organisé récemment (juin 2016) un atelier de planification pour la localisation des ODD dans la zone. La CNPD peut s'appuyer sur cette approche territoriale pour gérer les spécificités de cette zone écologique et répondre à ses besoins particuliers.

**La zone forestière :** Cette zone est riche en forêts et en ressources naturelles extractives. Elle comprend la partie située au sud

de la région de Brong Ahafo, la région Ashanti, les régions de l'Est et certaines parties des régions de l'Ouest et du Centre. Elle contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) du Ghana. Certaines parties sont vallonnées et exposées à des vents très utiles pour la production d'énergie éolienne. Une stratégie de développement différente, axée notamment sur l'utilisation prudente des ressources naturelles ainsi que sur la préservation des forêts et de la biodiversité, est requise pour cette zone.

**La zone marine côtière :** Elle est constituée de la région du Grand Accra, de la partie sud de la Volta, et des régions du Centre-Sud et du Sud-Ouest bordant la mer. Cette zone riche en pétrole est confrontée à des défis particuliers : urbanisation liée à la ruée vers le pétrole, coût de la vie élevé et pollution par les hydrocarbures. Elle est susceptible d'être frappée par des catastrophes climatiques du fait de l'élévation du niveau de la mer. Il est nécessaire de préserver et de protéger la vie marine et la biodiversité aquatique, tel que souligné dans l'ODD 14. La zone dispose d'un fort potentiel d'énergie houlomotrice. Elle regroupe certaines des villes au centre de la dynamique du développement urbain, qui sera l'un des principaux défis que le Ghana devra relever pendant la mise en œuvre des ODD.

**La zone des territoires urbains :** Le Ghana connaît une urbanisation croissante qu'il n'a pas anticipée. Par conséquent, la planification des villes est inadaptée et les infrastructures et équipements ne permettent pas de faire face à l'afflux croissant de personnes. Cela se traduit par une augmentation du coût de la vie, des logements inadéquats, de mauvaises conditions d'hygiène, un approvisionnement en eau limité et des services de transport médiocres. Cette approche territoriale est axée sur les inégalités spatiales et la pauvreté, les naissances non planifiées et les familles nombreuses. Si les villes les plus connues, telles que Tema, Kumasi, Takoradi et Accra, méritent une attention immédiate, il est nécessaire également d'accorder une attention particulière aux villes en forte croissance comme Tamale et Techiman pour éviter l'explosion démographique. Les OSC et les AL ont des rôles à jouer et plusieurs modèles présentés par des centres de connaissances dans le cadre de cette étude peuvent contribuer à renforcer la capacité de résilience durable des villes du Ghana. L'idée de la construction de nouveaux logements abordables, y compris par le secteur privé, devrait être encouragée. L'initiative de l'Union nationale pour l'habitat

coopératif (UNHC), qui vise à créer des logements abordables et décents ainsi que des infrastructures pour les communautés urbaines à faible revenu au Kenya, pourrait être un excellent modèle pour le Ghana<sup>8</sup>.

## Valeur ajoutée des ODD

Les OSC et les AL estiment que les ODD ajoutent de la valeur à leurs actions, à travers un certain nombre de facteurs concrets :

1. La portée élargie des ODD leur permet de compléter leur travail avec des éléments qui ne faisaient pas partie de leur mandat principal auparavant, mais qui sont pertinents pour son exécution.
2. Ils augmentent les interactions avec de multiples parties prenantes et encouragent ainsi les échanges d'idées fructueux.
3. Ils ont incité le gouvernement à être plus ouvert aux consultations extérieures.
4. Ils placent leurs actions nationales et locales dans les perspectives régionales, continentales et mondiales avec l'Agenda 2063 et l'Accord de Paris sur le climat.
5. Ils leur permettent de faire davantage connaître leur travail, de recueillir des commentaires sur les points à améliorer et d'obtenir des informations sur les meilleures pratiques.
6. Leurs compétences en matière de consultation et de négociation s'améliorent.

<sup>8</sup> UNHC (2016)

## 4. Renforcer les moyens pour atteindre les ODD

Comme mentionné précédemment, plusieurs facteurs, tels que des politiques, des plans et des moyens adéquats ainsi qu'un cadre institutionnel solide, sont nécessaires pour travailler à la réalisation des ODD. L'étude a analysé, d'après la mise en œuvre des OMD et d'autres plans de développement, la manière dont ces facteurs devraient être renforcés pour assurer une mise en œuvre sans heurt des ODD au Ghana. Cette section présente par conséquent un ensemble d'idées pour renforcer les moyens qui permettront d'atteindre les ODD.

### Mécanismes, coalitions et politiques permettant d'atteindre les ODD

L'étude a permis d'identifier certains mécanismes, coalitions et politiques susceptibles de faciliter la réalisation des ODD<sup>9</sup> :

- Le PAGCPD II (2014-2017) : bien qu'il ait été mis en œuvre avant l'introduction des ODD, ce programme a, depuis, été remanié pour tenir compte des principes des ODD.
- Un plan de développement étalé sur 40 devant être finalisé d'ici 2018 : les 13 premières années de ce plan de développement coïncident avec la mise en œuvre des ODD. Les ODD ont donc été adoptés et alignés sur les objectifs généraux du plan de développement sur 40 ans.
- Un plan de développement à moyen terme, étalé sur quatre ans, issu du plan de développement sur 40 ans.
- Les plans des MDA.
- Les plans des AMMD.
- Des coalitions multi-parties prenantes dont la promotion doit être assurée par la CNPD.
- Des coalitions sectorielles enrichissant le concept de coalition multi-parties prenantes.

### Au-delà de la réduction de la pauvreté et du développement : le développement durable

Si, par le passé, la stratégie de développement était centrée sur la réduction de la pauvreté, il importe aujourd'hui d'adopter des mécanismes suffisamment durables, capables de lutter contre la pauvreté future également. Les ODD visent à assurer le développement d'aujourd'hui tout en veillant à ce que le développement de demain ne soit pas compromis. En d'autres termes, l'approche adoptée pour réduire la pauvreté et assurer le développement ne doit pas compromettre la capacité des générations futures à créer leur propre richesse pour garantir le développement. Le fait que la période de mise en œuvre des ODD soit considérée comme la période fondamentale du plan de développement sur 40 ans suffit à démontrer l'engagement du Ghana en faveur du développement durable. Les enjeux de la gestion environnementale ont tous été pris en compte dans le plan de développement sur 40 ans afin d'assurer un développement durable.

### Informer et impliquer un plus large public

Comme souligné précédemment, la réussite de la mise en œuvre des ODD dépend en grande partie de la participation de tous les secteurs de la société, notamment les secteurs public et privé, les institutions du savoir, les médias, les OSC, les AL et les citoyens. Pour cela, la population doit être informée sur les objectifs et les cibles de ce programme de développement à travers l'éducation, la sensibilisation et le plaidoyer grâce à des outils appropriés (Kit d'outils de plaidoyer, etc.). L'étude a permis d'établir qu'il est nécessaire de dispenser des formations aux représentants de l'ensemble des parties prenantes pour leur expliquer comment intégrer les ODD dans leur travail.

<sup>9</sup> CNPD (2014), [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

Pour ce faire, les ODD et les plans nationaux pourraient être décomposés en plans sectoriels. L'étude révèle que des modules de formation ont été développés sur ces thèmes par le groupe de centres de connaissances et d'OSC NGAMANG, l'Institut des consultants certifiés en management (ICCM-Ghana), la Fondation pour le développement de la jeunesse (FDJ) et AMC Consulting. Ces modules peuvent être adoptés ou adaptés pour former les diverses parties prenantes. Des programmes de formation devraient être élaborés pour les responsables du service public, les législateurs, les fonctionnaires, ainsi que les dirigeants du secteur privé, des médias, des OSC, des AL et des centres de connaissances.

## Donner l'exemple en matière de bonne gestion des ODD

Les parties prenantes consultées ont souligné que le gouvernement, représenté par les fonctionnaires et des institutions comme la CNPD, devrait donner l'exemple en ce qui concerne la bonne gestion des ODD et l'engagement à l'égard de leur mise en œuvre en appliquant les politiques et plans établis. Les organismes publics semblent déjà montrer la voie à suivre à travers leur collaboration avec la CNPD pour s'assurer que la mise en œuvre des ODD suit son cours. La réorientation des objectifs du PAGCPD II en vue de mettre en œuvre les ODD au Ghana témoigne de l'engagement du gouvernement à cet égard.

## Structures existantes à perfectionner ou à améliorer

Les structures suivantes doivent être réorganisées et améliorées pour pouvoir contribuer à la mise en œuvre effective des ODD :

- Le renforcement des capacités est la clé de la réussite de la mise en œuvre des ODD au Ghana. Tous les secteurs doivent recevoir une formation expliquant comment intégrer les ODD dans leur travail et comment concevoir, mettre en œuvre et suivre des politiques, des programmes et des projets dans le cadre des ODD.
- Un secrétariat doté de correspondants chargés de traiter les questions liées aux ODD pourrait être établi au sein des

MDA et des AMMD. Pour éviter la création de nouveaux postes, des unités ou des agents existants pourraient être désignés pour assumer cette fonction.

- L'adoption de la loi sur les coopératives, examinée depuis longtemps au Parlement, renforcerait le statut de coopérative en tant qu'entreprise fondée sur ses membres, centrée sur les personnes et gérée de manière démocratique et créerait un environnement propice permettant aux coopératives d'opérer de façon indépendante (sans ingérence gouvernementale) dans l'intérêt de leurs membres.
- Coordination efficace des groupes suivants : secteur privé, organisations médiatiques, institutions du savoir, associations professionnelles, organisations religieuses, groupes vulnérables, associations commerciales et organisations agricoles.

## Rôle du Ghana dans la promotion de la participation des OSC et des AL

De nombreux acteurs interrogés lors de la phase de recherche de cette étude ont reconnu qu'il appartient au gouvernement, par l'entremise de la CNPD, d'encourager les secteurs des OSC et des AL à coordonner leurs diverses activités parallèlement à la mise en œuvre des ODD. Certains ont en outre souligné que le gouvernement pourrait débloquer des fonds pour soutenir la participation des OSC et des AL à la mise en œuvre et au suivi des ODD. Il a également été suggéré que le gouvernement fasse pression sur ses partenaires du développement pour les inciter à financer les activités des OSC et des AL s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des ODD. D'autres suggestions ont également été formulées par les participants :

- Le gouvernement doit débloquer des fonds pour former les responsables des OSC et des AL à la mise en œuvre et au suivi des ODD.
- Le gouvernement doit encourager le secteur privé, les centres de connaissances, les médias et d'autres acteurs à soutenir les OSC et les AL pour garantir leur participation effective à la mise en œuvre et au suivi des ODD.
- Le gouvernement et les AMMD devraient collaborer avec les OSC et les AL pour sensibiliser le public aux ODD.

## 5. Conclusions

Le Ghana a mis en œuvre les Objectifs de développement durable depuis janvier 2016. Le gouvernement a dû, entre autres, revoir son plan de développement actuel, le Programme d'action du Ghana pour la croissance partagée et le développement (PAGCPD II), de sorte à intégrer les ODD. Le PAGCPD II arrivera à échéance en 2017 et son successeur, le Plan de développement sur 40 ans, qui entrera en vigueur en 2018, a lui aussi été élaboré en prenant dûment en considération la mise en œuvre des ODD au Ghana. Dans le cadre de cet effort, plusieurs ateliers ont été organisés pour informer et sensibiliser les 24 MDA et 216 AMMD dans tout le pays.

La mise en œuvre des ODD au Ghana doit tirer de nombreux enseignements de la mise en œuvre des OMD. Il est urgent d'adopter une stratégie pour consolider les acquis de ces derniers tout en déployant des efforts pour combler les lacunes existantes. Par exemple, on pourrait conclure, d'après les données recueillies sur le terrain, qu'il convient d'accorder une plus grande attention à la gestion de l'environnement pendant la mise en œuvre des ODD. De même, si le pays a réussi à réduire de moitié le taux de pauvreté de 1990, il est encore possible et important de renforcer les stratégies de réduction de la pauvreté de sorte que ce taux soit proche de zéro d'ici à 2030.

L'implication des acteurs clés du développement, tels que les OSC et les AL, dans la mise en œuvre des OMD au Ghana est un autre enseignement important pour la mise en œuvre des ODD. L'étude révèle que le secteur des OSC est extrêmement fragmenté et que les organisations sont en permanence en concurrence pour obtenir des fonds en constante diminution. Par ailleurs, si les groupes d'AL officiels n'ont pas été directement impliqués dans la mise en œuvre des OMD, les districts et les municipalités sont devenus des pivots autour desquels ont gravité de nombreuses activités ayant trait à cette mise en œuvre.

Au vu de ces enseignements et du rôle des OSC et des AL en tant qu'acteurs importants du développement, il a été conclu que des stratégies pragmatiques doivent être adoptées pour garantir leur participation active à la mise en œuvre des ODD si le Ghana veut émerger en tant que pays prospère en 2030. Un solide programme de formation doit être mis en place pour

apprendre aux OSC et aux gouvernements locaux, à la fois faibles et forts, à travailler avec les ODD dans leurs domaines d'intervention. Les OSC internationales et les partenaires du développement, tels que l'UE, le FMI et le PNUD, pourraient encourager le gouvernement et travailler à ses côtés tout au long de la mise en œuvre des ODD.

Le Ghana doit à présent relever le défi consistant à intégrer les trois volets des ODD dans la prochaine phase de leur mise en œuvre d'ici à 2018. Il s'agira d'un programme ambitieux qui exigera des ressources financières considérables. Or, l'économie du Ghana est en crise et les flux d'aide extérieure ont diminué depuis qu'il a acquis le statut de pays à revenu moyen inférieur. L'étude conclut par conséquent que la mobilisation interne de ressources pourrait être déterminante pour la mise en œuvre effective des ODD au Ghana. Le réseau fiscal devrait être élargi pour garantir que les entreprises du secteur informel, notamment, paient des impôts tout en encourageant les coopératives à s'acquitter des leurs en respectant les taux d'imposition. À cet égard, le gouvernement doit améliorer les mécanismes pour éviter la corruption des perceuteurs.

# 6. Messages clés et recommandations

## Messages clés

- Le Ghana a acquis le statut de pays à revenu moyen inférieur faible et a, dès lors, perdu une grande partie des avantages financiers et autres accordés aux pays les moins avancés. Par conséquent, le pays devra dépendre en grande partie de ses propres ressources pour s'acquitter de ses obligations concernant la réalisation des ODD.
- Il y a eu dans le pays des engagements publics et des activités de renforcement des capacités pour les ODD. Si l'étude montre qu'une partie de la société ghanéenne sait peu de choses sur le contenu des ODD, ces derniers ont été reconnus comme un document important, le gouvernement ayant adapté ses programmes et politiques en faveur de leur mise en œuvre.
- Le secteur public, en particulier le gouvernement central, est le principal acteur de la mise en œuvre des ODD au Ghana. La CNPD est une agence gouvernementale majeure responsable de l'élaboration, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et des plans visant la réalisation des ODD. Elle a également été chargée de l'alignement des ODD sur le PAGCPD II, le plan de développement à moyen terme établi sur 4 ans (2014-2017). Des préparatifs adéquats ont également été effectués et des plans ont été élaborés pour aligner les ODD sur le plan de développement à long terme sur 40 ans, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2018.
- Le Ghana a fait quelques progrès durant la mise en œuvre des OMD. Il a toutefois été confronté à des problèmes dus principalement au fait que certains OMD n'ont pas été atteints. Le gouvernement a donc fait le point sur les écueils afin d'y remédier et de garantir ainsi la réussite de la mise en œuvre des ODD dans le pays.
- La participation active des OSC et des AL ghanéennes à la mise en œuvre et au suivi des ODD est essentielle et doit être soutenue. Jusqu'à présent, cette participation n'a pas été très active, le programme des ODD n'ayant débuté qu'au début de l'année. Parallèlement, le Ghana doit encore établir des coalitions multi-parties prenantes pour la mise en œuvre des ODD.
- Le Ghana manque de capacités nationales en matière de statistiques et de gestion des données. Or, il est impossible de suivre les progrès des différents groupes et niveaux

géographiques sans élaborer un solide système capable de générer des statistiques administratives précises à intervalles rapprochés et en temps opportun.

## Recommandations

### UA et CEDEAO

- Demander au Ghana d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de ses efforts de réduction de la pauvreté, des politiques visant à promouvoir les coopératives en tant que sources de financement pour les pauvres.
- Inviter diverses OSC et AL ghanéennes à participer aux activités continentales et régionales ayant une incidence directe sur les ODD.

### Gouvernement ghanéen

- Exploiter l'opportunité offerte par la coprésidence du Comité de 16 personnalités éminentes constitué par les Nations Unies pour plaider en faveur d'un soutien de la communauté internationale pour la mise en œuvre des ODD au Ghana.
- Faire preuve de leadership et d'engagement à l'égard de la mise en œuvre des ODD en appliquant les politiques et plans élaborés dans le cadre des ODD.
- Intensifier les efforts de mobilisation interne pour générer les recettes nécessaires à l'appui de la mise en œuvre des ODD.
- Veiller à la cohérence politique, juridique et réglementaire dans le cadre de la reconnaissance des spécificités des OSC, lors de la promulgation et de l'adoption de nouvelles lois, pour contribuer à la création d'un environnement porteur pour les OSC.
- Former l'ensemble des acteurs et des secteurs au Ghana, notamment les OSC, les AL, le secteur privé, les médias, les organisations religieuses, les responsables politiques, les fonctionnaires et les technocrates, pour qu'ils soient en mesure d'intégrer les ODD à leur domaine d'activité.
- Établir, au sein des MDA et des AMMD, un secrétariat doté de correspondants et de ressources, qui servira de guichet unique pour toutes les informations relatives aux ODD et assurera la coordination avec la CNPD.

- Mettre au point un solide système de statistiques administratives capable de générer des données à intervalles rapprochés afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

## OSC et AL

- Développer des plates-formes (d'autorités locales, par exemple) pour permettre les actions dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.
- Coordonner les activités des coalitions d'OSC et d'AL avec la CNPD et les MDA pour garantir la participation inclusive à la mise en œuvre, au suivi et à la promotion des ODD.
- Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des ressources des OSC et des AL pour garantir l'efficacité, l'efficience, la transparence et l'obligation de rendre compte dans le processus de mise en œuvre des ODD.
- Mettre au point des programmes visant à promouvoir des domaines spécifiques liés aux ODD comme la création de villes résilientes, la promotion de l'égalité des sexes, la lutte contre la dégradation de l'environnement, le renforcement de la sécurité alimentaire, la protection des droits des groupes marginalisés, etc.
- Soutenir la création d'emplois, l'emploi et les possibilités de travail indépendant pour les nombreux jeunes des zones rurales et urbaines.
- Renforcer le mouvement coopératif dans le pays.

## Partenaires du développement du Ghana

- Débloquer des fonds pour promouvoir et mettre en œuvre le contenu de ce document et fournir une assistance technique aux OSC pour l'alignement de leurs activités sur les ODD.
- Encourager le gouvernement ghanéen à mettre en œuvre les ODD.
- Conseiller au gouvernement de prendre des mesures proactives pour encourager les OSC et les AL à participer activement à la mise en œuvre et au suivi des ODD.
- Renforcer la capacité des OSC et des AL à participer activement à la mise en œuvre et au suivi des ODD.

## Références

- Kit d'outils de plaidoyer (2015). Influencer le programme de développement post-2015
- AFRODAD (2007). *Pour une Union africaine tirée par ses citoyens : obstacles actuels et nouvelles opportunités*. Pretoria, Afrique du Sud. Rapport préparé par AFRODAD, Oxfam et AFRIMAP.
- Agyemang, N.G. (2011), Aperçu de la vulnérabilité, des risques et de la résilience.
- Agyemang, N.G., (2013), Le mouvement coopératif au Ghana : « Le géant endormi se lèvera et rayonnera de nouveau ! », Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
- Ajayi, T.(2008), Les Nations Unies, l'Union africaine et la CEDEAO - Un triangle pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest ? Dialogue sur la mondialisation, Friedrich Ebert Stiftung, Note d'information, novembre 2008
- UA,(2016), Intégration des Agendas 2030 et 2063 dans les plans de développement nationaux
- Centre pour la participation des citoyens au sein de l'Union africaine (2012), « La participation de la société civile à l'Union africaine. Quel impact ? » Dialogue sur les organisations de la société civile travaillant avec et/ou sur les organes et les institutions de l'Union africaine. [www.ccpan.org](http://www.ccpan.org)
- Facilité d'investissement social communautaire, Manuel opérationnel sur la réhabilitation des bidonvilles dans la zone métropolitaine du Grand Accra, mars 2016
- UE (2013), formation pour les nouveaux participants au FPD, 27 novembre 2013, [www.Capacity4dev.eu](http://www.Capacity4dev.eu)
- Fosu, K.A.,(1971), L'Afrique émergente : cas du Ghana. Document de travail, OCDE
- Gagakuma W. et Zigiju S.,(2015). Efficacité des efforts déployés dans le cadre des programmes de renforcement des capacités pour aider les États fragiles à devenir stables et résilients et éviter qu'ils ne retombent dans le conflit, cas de l'Éthiopie. Disponible à l'adresse <https://wordery.com/state-fragility-and-state-building-in-africa-dele-olowu-9783319206417#full-description>
- GNA, (2015), STAR Ghana, Ghana News Agency
- SSG, (2014), 6<sup>e</sup> enquête sur le niveau de vie au Ghana, Service des statistiques du Ghana, ministère des Finances
- SSG, (2016), présentation Power point : Production de statistiques au niveau des régions et des districts
- [http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/country\\_information/](http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/country_information/)
- FIDA, (2011), Évaluation du programme de la République du Ghana
- Landsberg, C. (2006), Solidarité des peuples : société civile et intégration étroite en Afrique du Sud, Transformation : regard critique sur l'Afrique du Sud, 61, 2006, pp. 40-62, DOI: 10.1353/trn.2006.0012
- Moyo, B. (2009), La société civile et l'architecture de l'Union africaine : dispositions institutionnelles et interfaces inventées
- UNHC (2016). Les coopératives et l'offre de logements abordables au Kenya. Source : <http://www.housinginternational.coop/co-ops/kenya> : 30 novembre 2016.
- CNPD (2015a), Rapport de 2015 sur la réalisation des OMD au Ghana, PNUD, [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)
- CNPD (2015b), Donner la priorité aux Objectifs de développement durable : options pour le Ghana, mai 2015, Document d'orientation n° 3/2015. [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

CNPD (2015c), Le Ghana et les Objectifs de développement durable (ODD). [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

CNPD (2015d), La localisation du programme de développement post-2015. [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

CNPD (2014), Introduction et Objectifs et cibles proposés en matière de développement durable pour le programme de développement post-2015, 2 juin 2014.[www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

CNPD (2015), Aperçu du rôle du Ghana dans le programme de développement mondial post-2015, Commission nationale de planification du développement du Ghana. [www.ndpc.gov.gh](http://www.ndpc.gov.gh)

Ofori-Bah Jnr, Kenya K., Bissi, G. (2007), Rapport d'étude sur la mobilisation des recettes dans les districts

ADAS (2016), Production de statistiques au niveau des régions et des districts, Atelier de planification pour la localisation des ODD dans la ZESN, Accra

ADAS (2016), Atelier de planification pour la localisation des ODD dans la Zone écologique des savanes du Nord

USAID (2012), Stratégie nationale de coopération au développement (2013-2017), P. 1





# Forum Politique pour le Développement

